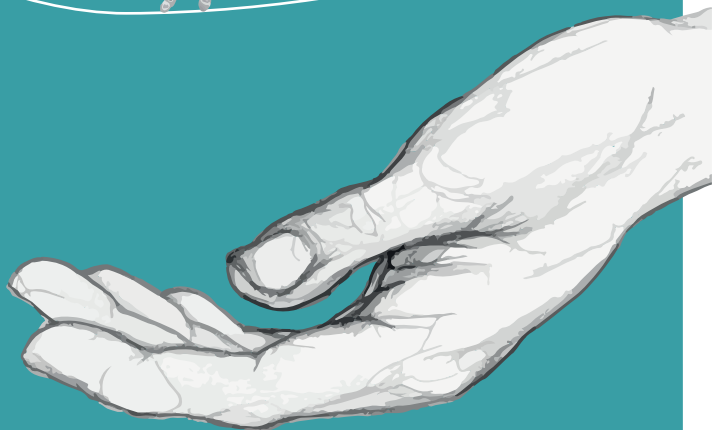


COLLOQUE

VULNÉRABILITÉ

et droits fondamentaux



19 & 20 AVRIL 2018

AMPHITHÉÂTRE D1

FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DE LA RÉUNION

Inscription sur le site du CRJ : <http://crj.univ-reunion.fr/>

Contact : Cathy Pomart, cathy.pomart@univ-reunion.fr



OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

- Participer à l'affirmation du concept de vulnérabilité et à la clarification des conséquences concrètes susceptibles d'en découler ;
- Promouvoir une société inclusive par une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les personnes en situation de vulnérabilité et par la prise en considération de leurs droits fondamentaux ;
- Contribuer au renforcement du réseau de professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité à La Réunion ;
- Participer à la promotion de travaux collectifs interdisciplinaires.



L'affirmation du concept de vulnérabilité en droit et dans les politiques publiques conduit à s'interroger sur le sens de cette notion. La vulnérabilité décrit tantôt une propriété (elle fait référence à la fragilité), tantôt une situation (elle traduit l'exposition aux risques). L'acception de ce terme semble différente en droit privé et en droit public. Le droit privé envisage la vulnérabilité pouvant toucher tout un chacun (en mobilisant les notions de liberté et d'autonomie) ; le droit public aborde les classes de vulnérabilité et opère une socialisation du traitement de la vulnérabilité (en utilisant les notions de solidarité et d'égalité).

Cette réflexion interdisciplinaire et transversale entend réfléchir à un éventuel dépassement du raisonnement catégoriel (femmes victimes de violences conjugales, personnes en situation de handicap, mineurs, personnes âgées, personnes détenues, migrants/étrangers, etc.). Face à une situation de vulnérabilité protéiforme qui peut concerner tout un chacun ou quelques uns, de manière durable ou provisoire, il semble important de privilégier une approche et des solutions à construire au cas par cas. Un régime de protection inadapté peut conduire à l'effet inverse de celui recherché à savoir qu'il ne permettra pas l'inclusion mais, au contraire, contribuera à un renforcement de l'inadaptation sociale, voire de la marginalisation. Prendre en considération les droits fondamentaux de la personne impose de reconnaître la situation singulière de vulnérabilité et d'y répondre d'une manière adaptée et proportionnée en respectant et en responsabilisant chaque acteur.

PARTENAIRES

- Université de La Réunion
- Centre de Recherche Juridique (CRJ) - Université de La Réunion
- Faculté de droit et d'économie - Université de La Réunion
- Préfecture de La Réunion
- Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion (CAF)
- Région Réunion
- IRTS de La Réunion
- Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA)



8h00 Accueil des participants

8h30 Discours officiels

- **Jean-Marc RIZZO**, Doyen de la Faculté de droit et d'économie, Université de La Réunion,
- **Ludivine ROYER**, Vice-Présidente déléguée en charge de l'Égalité femmes-hommes et de la prévention des discriminations, représentant M. le Président de l'Université de La Réunion,
- **Sylvie CLOTAGATIDE**, Responsable du Département des formations diplômantes de l'IRTS de La Réunion, représentante de la Direction de l'IRTS de La Réunion,
- **M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion ou son représentant**,
- **M. le Président du Conseil Régional ou son représentant**,
- **Gilles TRAIMOND**, Sous-préfet à la cohésion sociale et à la Jeunesse de La Réunion

9h00 TABLE RONDE 1 - VULNÉRABILITÉ ET CELLULE FAMILIALE

Présidée par Cathy POMART, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Cathy POMART, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Chantal JOUVENOT, IRTS de La Réunion, Présidente, Collectif pour l'élimination des violences intra-familiales (CEVIF)

Danièle GAUDIEUX, Directrice, Association Réunionnaise pour l'Aide Juridique aux Familles et aux Victimes (ARAJUFA)

Patricia DUCRET, Docteure en histoire du droit, PRAG, Université de La Réunion

Bérénice DORAY, PUPH Génétique, CHU de La Réunion et Vice-doyen recherche UFR Santé, Université de La Réunion

Thierry MALBERT, Directeur scientifique de l'observatoire de la parentalité de La Réunion

10h30 Pause

11h00 TABLE RONDE 2 - VULNÉRABILITÉ, SANTÉ ET SOINS

Présidée par Pascal PUIG, Professeur de droit privé, Université de La Réunion

Caroline LANTERO, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne

Christian PETIT, Docteur qualifié en 70^{ème} section, Chercheur associé ICARE, Université de La Réunion

Delphine TELES, Psychologue et clinicienne, EMSP CHU Nord

David MOTTET, Référent carcéral pour le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) du Réseau Oté !

TABLE RONDE 2 - VULNÉRABILITÉ, SANTÉ ET SOINS (suite)

Sylvie SIMON-GODES, Psychanalyste, Directrice de Case Marmailons et **Luciana ZAFIMAHARO**, Psychologue clinicienne, Directrice adjointe de Case Marmailons

Benjamin BRYDEN, Praticien hospitalier, Psychiatre des hôpitaux, Responsable du Centre de réhabilitation psycho-sociale (CaRe), Établissement public de santé mentale de La Réunion (EPSMR)

Jean-Claude GOURIY, Anesthésiste réanimateur, Correspondant hémovigilance et coordination du don d'organes, CHU Nord

12h30 Déjeuner libre

14h00 TABLE RONDE 3 - VULNÉRABILITÉ, HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

Présidée par François CAFARELLI, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

François CAFARELLI, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

Florence BREYSSE, Vice-procureure, Saint-Denis de La Réunion

Bénédicte GILBERT, Juge des tutelles, Tribunal d'instance de Saint-Paul

Delphine CONNES, Maître de conférences en histoire du droit, Université de La Réunion

Anne FOUCAULT, Déléguée régionale Réunion-Mayotte, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

Aïcha BOUKIR, Directrice adjointe du Pôle Edmond Albius

Christian BONNEAU, Délégué Régional, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP) Océan Indien

15h30 Pause

16h00 TABLE RONDE 4 - VULNÉRABILITÉ ET MOBILITÉ DES PERSONNES

Présidée par Caroline LANTERO, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne

Caroline LANTERO, Maître de conférences en droit public, Université Clermont-Auvergne

Gaëlle LICHARDOS, Maître de conférences, Institut catholique de Toulouse

Olivier DESAULNAY, Professeur de droit public, Université de La Réunion

Rémi BARRUÉ-BELOU, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

Thierry GAILLAT, Maître de conférences 7^{ème} section, ICARE, Université de La Réunion

17h30 Clôture des travaux

VENDREDI 20 AVRIL 2018

8h30 Accueil des participants

9h00 TABLE RONDE 5 - VULNÉRABILITÉ ET JUSTICE PÉNALE

Présidée par Catherine FRUTEAU, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Catherine FRUTEAU, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Cathy POMART, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

José ALAMELOU, Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP 974 Antenne Nord

Etienne DEMARLE, Directeur territorial et **Diane GEINDREAU**, Conseillère technique Santé, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de La Réunion

10h30 Pause

11h00 TABLE RONDE 6 - VULNÉRABILITÉS ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Présidée par Pascal PUIG, Professeur de droit privé, Université de La Réunion

Pascal PUIG, Professeur de droit privé, Université de La Réunion

Céline KUHN, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Anne-Françoise ZATARRA-GROS, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de La Réunion

Sabine RIVIÈRE, Chargée d'études Logement social, Logement insalubre et Rénovation urbaine à l'AGORAH, en charge de l'Observatoire Réunionnais de l'Habitat Indigne

Julien VERNET, Docteur en sciences de l'éducation et Conseiller technique, Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations Océan Indien en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI-OI)

Serge TARDY, Responsable du Pôle prévention et lutte contre les exclusions, DJSCS de La Réunion

12h30 Déjeuner libre

14h00 TABLE RONDE 7 - VULNÉRABILITÉ, RISQUES NATURELS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

Présidée par Olivier DUPÉRÉ, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

Olivier DUPÉRÉ, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion

Jean-François HOARAU, Professeur en économie, Université de La Réunion

Loïc PEYEN, Docteur en droit, Université de La Réunion

Daniel DAVID, Co-Directeur de l'AGORAH en charge de l'Observatoire des Risques Naturels

Gilles TRAIMOND, Sous-préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse de La Réunion

Mathieu SALING, Responsable de l'Unité de la Politique de la Ville, PROJEC - DRJSCS 974

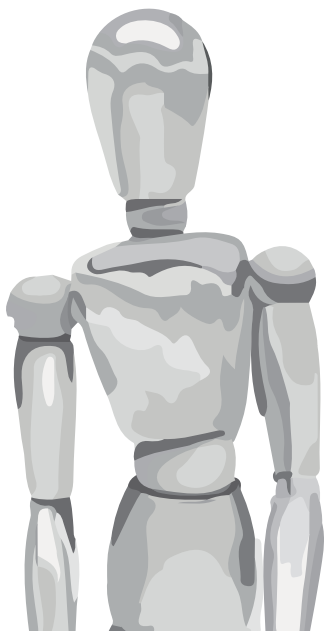
Louis-Olivier ROUSSEL, Directeur adjoint, DEAL Réunion

15h30 Pause

16h00 Rapport de synthèse

Diane ROMAN, Professeur de droit public, Université François RABELAIS de Tours

17h00 Clôture des travaux



DIRECTION SCIENTIFIQUE

Cathy POMART

Maîtres de conférences HDR en droit privé
Université de La Réunion

cathy.pomart@univ-reunion.fr

&

François CAFARELLI

Maîtres de conférences en droit public
Université de La Réunion

francois.cafarelli@univ-reunion.fr

PRÉSENTATION

À la faveur de chaque table-ronde, les intervenants auront à cœur de s'interroger sur l'émergence - la diffusion ou l'affirmation plus marquée - du concept de vulnérabilité sur le champ qui les concerne (social, économique, médical, etc.). Ils envisageront les avantages et les dangers de l'émergence de ce concept en tentant d'en préciser la définition et la fonction. Ils aborderont également les conséquences d'une éventuelle systématisation de ce concept en termes notamment de décloisonnement des raisonnements catégoriels et de disparition des effets de seuils.

La synthèse quant à elle s'interrogera sur le caractère unitaire ou pluriel de la notion de vulnérabilité en droit ainsi que sur la nature de cette notion et les conséquences qui pourraient découler de sa systématisation.



CONTACT LABORATOIRE

CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE

Karine LEYGOUTE

Secrétariat de la recherche
et des relations internationales
UFR Droit et Économie
Université de La Réunion

karine.leygoute@univ-reunion.fr

02 62 93 84 05

Inscription au colloque

<https://goo.gl/forms/zAijDote9BquRdlQ2>

Entrée gratuite